



Comité de bridge de l'Orléanais
1 bis rue de L'Abbaye
36400 La Châtre

Compte rendu de la réunion du conseil régional du comité de bridge de l'Orléanais Châteauroux, mardi 23 septembre 2025 à 14 h 30

Contrôle des pouvoirs et signatures de la feuille de présence.

Sur 39 clubs actifs, 15 clubs présents et 7 pouvoirs.

Sont présents les 9 membres du bureau exécutif.

Le quorum de 25 est atteint et la séance est déclarée ouverte par la présidente, Claudette Moreau, à 14 h 30.

Présidente de séance : Claudette Moreau

Secrétaire de séance : Simone Fleuriet

Rappel de l'ordre du jour :

Modification de l'article 21 du règlement intérieur :

« Les membres du bureau exécutif ne peuvent être président ou trésorier d'un club du comité »

Modification proposée : *« Le Président et trésorier du bureau Executif ne peuvent être président ou trésorier d'un club »*

La Présidente fait part à l'assemblée des motivations qui ont conduit à vouloir modifier l'article 21 du règlement intérieur.

La modification de l'article 21 est approuvée à l'unanimité.

La séance est levée à 14 heures 40

La Présidente de séance,

La secrétaire de séance,